

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2016

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire.
8. Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.
9. Décision Modificative Budgétaire n° 2 (Transfert des résultats de clôture 2015 au budget Assainissement de la commune au SIARCE dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement Collectif et non collectif, eaux usées et eaux pluviales).
10. Modification du périmètre du SIARCE : Avis du conseil municipal.

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

**Etaient Présents :** M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoints M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. William FOURNIER, M. Olivier JOSSE, Melle Sarah STOEBNER, Mme Françoise MAGYAR,.

**Etaient Absents :** M. Christophe RICHARD, (pouvoir à M. MARAIS), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. JOSSE), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir M. MARCILLE), M. Stéphane HUET (pouvoir à M. QUINTARD), M. Philippe BOUILLAGUET, (pouvoir à Mme MAGYAR) M. Pascal BOVIS (pouvoir à Mme PIGEON),

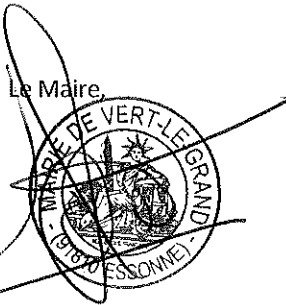
### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 septembre 2016.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 2. Désignation du secrétaire de séance.

M. Olivier JOSSE est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Fait à Vert le Grand, le 8 novembre 2016

Le Maire,  
  
J.C. QUINTARD

### 3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

#### **Commission Embellissement : Olivier SCHINTGEN**

La commission s'est réunie le 4 octobre dernier.

L'étude de création d'un boulodrome dans le jardin de l'auberge se poursuit. Certains mobiliers urbains vont être remplacés ; un nouveau banc devrait être installé devant l'Auberge annexe. Quelques plantations sont à prévoir cet hiver, notamment sur le parking rue Pasteur et le remplacement des deux buis au lavoir. Les illuminations de Noël devraient être posées à partir de la semaine 47 ; pour une mise en service début décembre.

#### **Commission Culture : Nicole SERGENT**

La Commission culture s'est réunie le 19 octobre, à l'ordre du jour le salon des artisans, le bilan de cette édition est globalement positif, bon niveau qualitatif des exposants, belle participation des Meilleurs Ouvriers de France qui nous ont offert une pièce unique, le blason de la commune usiné dans de l'aluminium.

Des élèves esthéticiennes ont assuré des animations le dimanche. Des élèves du collège de Marolles ont proposé un service de restauration très apprécié, les bénéficiaires leur permettront de financer des activités lors de leur voyage au Canada, un message a été déposé dans le livre d'or pour remercier la commune.

Nous nous posons la question de coupler le salon avec la manifestation du marché des producteurs de la CCVE : Rock'n Dévore, qui a remporté un succès indéniable.

Nous avons également continué à travailler sur le parcours du patrimoine et évoqué la préparation de l'édition des Hivernales 2018.

#### **Commission Conseil Municipal d'Enfants : Olivier JOSSE**

" Les deuxièmes élections au Conseil Municipal d'Enfants ont eu lieu mardi 11 octobre dernier sur le temps péri-scolaire en présence : du Maire Jean-Claude QUINTARD, d'Olivier JOSSE vice-président de la commission CME, du premier Maire-adjoint Bruno NICOLAS, Marie-France PIGEON, Maire-adjointe, de William Fournier, conseiller municipal, de Simone CADIX, conseillère municipale et de Mr FORTANT directeur de l'école élémentaire.

Les jeunes électeurs étaient impatients de voter, certains pour la première fois. Leur enthousiasme faisait plaisir à voir; même si il a fallu les "canaliser" en leur rappelant que l'acte citoyen de voter n'est pas un jeu. La participation a été forte 80 votants sur 86 inscrits. Les quatre candidates élues ont obtenu les scores suivants: Inès DEVILLERS, 46 voix, Imaë ALGARA-BERTIN, 12 voix, Alice MONTEIRO, 12 voix et Anyssa MERCIER, 10 voix. Les nouvelles élues ont reçu leurs écharpes juste avant ce conseil auquel elles assistent. Elles vont rejoindre les quatre conseillers élus l'an passé : Sharleen CEREMONIE, Océane DEGOUL, Angéline GARSSINE et Sasha TRETON. Ils vont tous ensemble continuer le travail initié l'an passé, enrichi des projets des nouvelles élues. Ils seront présents lors des divers moments citoyens et manifestations tout au long de l'année sur la commune. Ils participent également à la commission des menus.

Bonne chance et bon courage à ces jeunes élus pour faire entendre leur voix! "

#### **Commission Logement : Olivier JOSSE pour Sandrine DERYCKE**

« Une commission s'est réunie le 25 Octobre, pour décider des candidats sélectionnés pour l'attribution d'un appartement de Type F4, Rue de la Croix Boissée.

Ce logement se libérant le 10 Novembre.

3 dossiers seront présentés.

Un deuxième appartement de Type F4 s'est également libéré le 02 Novembre Allée des Calèches et ce après presque 1 an et demi sans aucun départ.

Une commission se réunit le 14 Novembre, afin de proposer de nouveaux candidats.

3 dossiers seront proposés.

La convocation d'Essonne Habitat devrait se tenir autour du 21 Novembre pour statuer."

La commission est vraiment heureuse de pouvoir enfin soulager des familles qui attendaient ce moment depuis bien longtemps."

#### **Commission Scolaire Bruno NICOLAS**

Le 18 Octobre 2016 s'est tenu le 1<sup>er</sup> exercice PPMS Intrusion à l'école de la croix Boissée avec un représentant de la gendarmerie de Bondoufle. Le principe de cet exercice est de se cacher le plus possible pour être invisible de l'extérieur. Les enfants, en maternelle comme en élémentaire ont suivi les instructions de leur instituteur, dans le calme. C'est un exercice tout à fait positif, avec naturellement quelques points à améliorer (c'est le but d'un exercice) et le compte rendu a été envoyé à l'inspection académique.

#### 4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

##### Commission développement économique, insertion professionnelle jeunes 16-25 ans : Bruno NICOLAS

Le 14 Septembre 2016, s'est tenue la réunion de la commission développement économique, insertion professionnelle jeunes 16-25 ans de la CCVE. Ont été étudiés les points suivants :

- Les appels à projets en faveur des commerçants (travaux mise en accessibilité et rénovation de façades) ; 4 établissements ont eu des subventions allant de 750 € à 3 000 € (valeurs arrondies)
- Attribution de subventions en faveur des unions commerciales (2 dossiers déposés en 2016)
- Marchés thématiques (dont Rock'n Dévore à Vert le Grand)
- Conséquences de la loi NOTRe sur le développement économique (notamment sur les Zones d'Activités)
- Point sur la ZAC de Montvrain 2 à Mennecy
- La vidéo protection des zones d'activités
- L'extension de la ZAE de l'Aunaie à Ballancourt
- Points sur la redynamisation de l'ex BA217 et développement de la filière Drone
- Présentation de la proposition d'extension du périmètre d'intervention de la Mission Locale des 3 Vallées

Le 8 Octobre 2016 s'est déroulé à Vert le Grand le 1<sup>er</sup> Marché thématique alliant marché de producteurs locaux avec un festival musical (Rock'n Dévore) : 12 heures en continue, 23 exposants, 5 groupes musicaux), publicité faite par la CCVE, environ 1 500 visiteurs pour un budget de 8 850 €. Manifestation très réussie et très appréciée de tout le monde. La commune s'est portée candidate auprès de la CCVE pour une 2<sup>ème</sup> édition en 2017.

##### Conseil Communautaire du 27 septembre 2016 : Jean-Claude QUINTARD

Principaux points à l'ordre du jour :

- Attribution de subventions mise en accessibilité PMR des commerces du Val d'Essonne.
- Attribution de subvention à l'Association des commerçants.
- Adhésion de la CCVE à l'Association « Cluster Drone ».
- Autorisation donnée au Président de signer l'acte de cession des emprises en reconversion de l'ex BA217 située sur Leudeville et VLG.

#### 5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.

##### Charlie Chaplin : Bruno NICOLAS

Le conseil d'administration de l'association Charlie Chaplin s'est réuni le 10 Octobre 2016. Ont été étudiés les points suivants :

- Fréquentation en halte-garderie et accueil de loisirs
- Fermeture du centre la semaine 52 en 2016, les semaines 31 et 32 en 2017
- Point sur les travaux de rénovation du centre (revêtement de sol et peintures principalement)

##### Siredom : Jean-Claude QUINTARD

A l'ordre du jour du conseil syndical du 28 Septembre dernier :

- Approuve le principe de mode de gestion sous forme de DSP pour le CIRD.
- Approbation de la Convention « Education à l'environnement en milieu scolaire proposée par le Conseil Départemental.
- Accord de principe pour la Constitution d'une commission jury dans le cadre du marché de conception - réalisation portant sur l'adaptation des équipements du CIRD en vue de la production d'énergie renouvelable pour le réseau de chaleur de l'ancienne Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne (CAECE) désormais Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud (CAGPS).

##### SIERE : Thierry MARAIS

Le comité syndicat s'est réuni les 15 septembre et le 3 novembre dernier

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau SIERH et SIECE

Le syndicat travail sur la réunification prévu fin d'année avec le SIARCE et 3 autres syndicats dans le cas de la nouvelle loi  
Vote de décision modificative budgétaire.

##### SIARCE : Thierry MARAIS

Le comité syndical s'est réuni le 29 septembre dernier :

- 1- Bilan d'exploitation 2015 du service public d'assainissement
- 2- Bilan d'exploitation 2015 du service public de distribution d'eau potable
- 3- Bilan d'exploitation 2015 des services publics de distribution d'Electricité et de Gaz
- 4- Avenant N°3 au contrat de Délégation de service public de distribution d'eau potable de la commune d'Ormoix
- 5- Choix du délégataire pour la délégation de service public de distribution d'eau potable sur la commune de Courdimanche sur Essonne

6- Choix du délégataire pour la délégation de service public d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Vert Le Grand renouvelés pour 10 ans VEOLIA.

- Diminution des subventions, taux baissés de 50% à 20%. 30 Millions d'investissement prévus
- Convention entre le SIREDOM et le SIARCE pour une mutualisation du personnel uniquement entre BRISEFER, FIRADS et chantier citoyen.

• En Janvier, fusion des syndicats

90 Communes – 180 représentants

- Assainissement Mennecy 3.25€ /m3 (1.93€ /m3 VLG)

A l'horizon 2020, il est prévu un lissage des redevances et disparition des budgets séparés

#### 6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Ordinateur IBS	1 788.00 €
- 20 tables TRIGANO	1 979.04 €
- Armoire froide CARMINOX	6 838.80 €
- Refroidisseur carafe CARMINOX	2 179.20 €
- 2 Barnums France DIFFUSION	1 886.86 €
- Jeux auberge APY	14828.40 €

**TOTAL :**

**29 500.30 €**

#### 7. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire.

Sont tirés au sort les numéros : 176, 331, 894, 1426, 1427, 1574

#### 8. Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

M. Pierre MARCILLE, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme, rappelle :

1- **Les raisons** qui ont conduit la commune à engager une procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) par délibération en date du 26 novembre 2006

-l'objectif était de mettre en cohérence de manière globale les documents d'urbanisme sur le territoire communal, de conserver une ceinture verte autour du village en préservant l'espace agricole du plateau de Vert Le Grand, de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement, de réfléchir sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable et de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

2- **Les termes du débat** qui s'est tenu au sein du Conseil Municipal sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lors de la séance du 25 juin 2015 :

- Adopter un parti d'urbanisme qui économise la consommation de l'espace et oriente la construction de nouveaux logements à l'intérieur des zones déjà urbanisées

- Maintenir l'identité du village et renforcer son rôle d'animation et de pôle de vie

- développer l'espace public
- renforcer les liaisons douces
- améliorer le réseau numérique en lien avec la CCVE
- Développer le stationnement
- Renforcer l'offre en transport en commun en liaison avec la CCVE (Mobival)
- Aménagement du parc de la Saussaye et ouverture au public

- Assurer la préservation et la mise en valeur des paysages et du patrimoine

- Conforter la structure économique de Vert-le-Grand axée sur quatre pôles

- L'agriculture
- L'éco-site et Intermarché

- Tertiaire, service et PME
  - Commerces et services de proximité
- Inscrire le territoire dans une perspective de développement durable
    - Protection de l'environnement (trame bleue et verte)
    - Prévention des risques et des nuisances (inondations, éco-site)
    - Energies renouvelables
  - Identification de quatre OAP (orientation d'aménagement et orientation)
    - OAP centre-ville 1
    - OAP centre-ville 2
    - OAP Saint-Pierre
    - OAP château
- 3- **Les modalités** selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre:
- Première réunion publique du 13/05/2011
  - Présentation générale du village, état des lieux.
  - 3 Ateliers avec deux dates par atelier :
    - Développement économique, activités et emploi, 20/12/2011 et 12/01/2012.
    - Démographie habitat, 22/12/2011 et 24/01/12.
    - Espaces publics, environnement, 02/02/2012 et 07/02/2012.
  - Deuxième réunion publique le 21 mars 2016
  - Présentation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)
  - Dossier de concertation et registre mis à disposition du public en mairie
  - Exposition publique avec différents panneaux
  - Réunions des personnes publiques associées : 07/06/2012 – 18/06/2015 – 13/03/2016
  - Plusieurs articles parus dans les bulletins municipaux « Horizon »

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur MARCILLE et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- 1 - de considérer comme favorable le **bilan de la concertation** présenté;
- 2 - **d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme (PLU)** tel qu'il est annexé à la présente délibération;
- 3 - de soumettre **pour avis** le projet de PLU :
  - aux personnes publiques associées définies à l'article L132-7 et L132-9 du code l'urbanisme,
  - au président de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF),
  - aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Conformément à l'article L153-19 du code de l'urbanisme, le dossier du projet de PLU tel qu'arrêté par le conseil municipal, est tenu à la disposition du public.

Conformément à l'article R153-3 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

**9. Décision modificative Budgétaire n° 2 (Transfert des résultats de clôture 2015 au budget Assainissement de la commune au SIARCE dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement Collectif et non collectif, eaux usées et eaux pluviales).**

M. QUINTARD présente aux membres du conseil municipal, une proposition de décision modificative budgétaire. Celle-ci est nécessaire. Avant de transférer les résultats de clôture du service Assainissement, tels qu'ils ont été votés en Avril dernier, il est nécessaire d'intégrer ceux-ci dans le budget principal de la COMMUNE ;

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 809.18 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 809.18 €</b>
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0.00 €	7 809.18 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 809.18 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 809.18 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 809.18 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	851 563.57 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>0.00 €</b>	<b>851 563.57 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	851 563.57 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>851 563.57 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>851 563.57 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>851 563.57 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>859 372.75 €</b>		<b>859 372.75 €</b>

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 10. Modification du périmètre du SIARCE : Avis du conseil municipal.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5212-16, relatif au fonctionnement des syndicats de coopération intercommunale,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-20 relatif aux modifications statutaires,  
**Vu** la délibération du conseil municipal du Coudray-Montceaux, en date du 15 Juin 2015, ayant pour objet d'adhérer au SIARCE au titre des compétences eau potable, assainissement collectif eaux usées (collecte et traitement), assainissement non collectif et eaux pluviales.

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIARCE, en date du 9 Juillet 2015, portant approbation de l'adhésion de la commune du Coudray-Montceaux au titre des compétences précitées,

**Considérant** que les collectivités membres du SIARCE doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée de la commune du Coudray-Montceaux,

**Après en avoir délibéré,**

**Approuve** l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau de la commune du Coudray-Montceaux au titre des compétences eau potable, assainissement collectif eaux usées (collecte et traitement), assainissement non collectif et eaux pluviales

**Approuve** les statuts modifiés par l'extension du périmètre du SIARCE, tels que joints en annexe.

#### Questions diverses

##### M. Jean-Claude QUINTARD :

Le SIARCE a organisé un stage d'une semaine pour nettoyer une section du ru de Misery. 10 jeunes dont seulement 3 de vert le grand ont participé à ce chantier. Les jeunes bénéficient de chèques cadeaux d'une valeur totale de 230 Euros et sont équipés de treillis et de gants, le repas de midi leur est offert. Le dernier jour, un pot de remerciement est organisé en Mairie et le SIARCE les emmène déjeuner au Mc Donald.

##### M. Pierre MARCILLE :

Le Jury régional des villes et villages fleuris a confirmé la 2<sup>ème</sup> fleur. Il a notamment apprécié le nouvel aménagement de la place de la mairie et de l'église voisine, la volonté de la municipalité de préserver, avec la population, le caractère rural de la commune, ainsi que, dans un autre ordre d'idée, le maillage de cheminements piétonniers.

Le fleurissement, quant à lui, s'est révélé abondant et de qualité pour les suspensions.

Le jury recommande que cette même qualité se retrouve dans la qualité du fleurissement de pleine terre, condition qui pourrait permettre une accession à une possible 3<sup>ème</sup> fleur.

**M. Olivier JOSSE :**

"Après avoir rencontré individuellement chaque professionnel de santé de la commune et un chirurgien-dentiste de Bondoufle, nous nous sommes retrouvés le 30 septembre dernier pour une première réunion. Au cours de celle-ci les professionnels ont pu débattre entre eux et avec le maire ainsi que quelques conseillers municipaux, du projet de maison médicale. Ils ont ainsi pu affiner leurs souhaits et confronter leurs idées (plans, mode de fonctionnement, charges communes...). Les discussions ont été fructueuses et n'ont pas mis en lumière d'obstacles à ce projet. Ce type de structure est difficile à mettre en œuvre compte-tenu des problèmes de démographie médicale. Elle se révèle cependant indispensable tant pour les patients qui trouvent en un même lieu une offre de soins variée, mais aussi pour les professionnels qui préfèrent exercer en groupe, ce qui diminue les coûts, permet d'échanger et d'améliorer la prise en charge des patients. Le projet est donc pour le moment en bonne voie: le lieu est trouvé, les professionnels sont partants et d'accord entre-eux. Il reste à trouver un bailleur qui convienne et surtout réaliser les travaux."

**Mme Françoise MAGYAR :**

Quels sont les jours et heures d'ouverture de chasse ?

**M. Pierre MARCILLE :**

En terrain privé la chasse, pendant la période d'ouverture, est possible tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (17 heures en période hivernale).

Sur les terrains de La société de chasse de Vert Le grand, la chasse n'est autorisée que le dimanche aux mêmes horaires.

**Mme Nicole SERGENT :**

Mme SERGENT fait part de son inquiétude au sujet de la fermeture de la poste sur la commune, il faudrait se renseigner pour trouver une navette qui s'occuperait de transporter les personnes qui souhaitent se rendre à la poste de Bondoufle pour retirer de l'argent liquide.

Mr QUINTARD propose de se renseigner auprès des services de la CCVE pour l'extension du réseau 'MOBIVAL'

**Mme Marie-France PIGEON :**

Je regrette que les jeunes Grandvertois soient si peu nombreux à postuler lors des chantiers citoyens organisés par le SIARCE.

**M. Jean-Claude QUINTARD :**

Un mailing sera transmis lors du prochain chantier à tous les jeunes fréquentant le service jeunesse, ainsi qu'une information sur les panneaux lumineux.

**Mme Marie-France PIGEON : Question de M. Pascal BOVIS**

« J'ai pu constater que sur le CD 31, la société de déchèterie de Vert le Grand avait créé un rejet sur le fossé bordant la route. Plusieurs questions à ce sujet : -nature et qualité des eaux versées dans le fossé du CD 31 ? – Origine et provenance de ce rejet ? »

**M. Jean-Claude QUINTARD :**

La société SEMARDEL a effectué des travaux, accepté par la Préfecture, il s'agit en fait d'un bassin de rétention qui récupère les eaux de ruissellement (eaux de pluies) du chemin de ronde qui entoure le centre d'enfouissement.

La séance est levée à 20 heures 30